



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main  
sur demain

Santé

# Taux de cotisations

## CCN de la Branche de l'aide, de l'accompagnement et des services à domicile (BAD) [Brochure n° 3381]

### Ensemble du personnel

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024

#### 1/ Régime obligatoire

Base Prime			Base Prime		
Régime général	PMSS	Euros	Régime Alsace Moselle	PMSS	Euros
Salarié	1,301 %	50,27 €	Salarié	0,844 %	32,61 €

#### 2/ Régime facultatif\*

\* Prélèvement de la cotisation sur le compte bancaire de l'assuré.

Régime général	Base Prime		Confort (facultatif)		Confort + (facultatif)	
	PMSS	Euros	PMSS	Euros	PMSS	Euros
Salarié	-	-	0,435 %	16,81 €	0,702 %	27,13 €
Conjoint	1,527 %	59,00 €	0,468 %	18,08 €	0,802 %	30,99 €
Enfant à charge (gratuité à partir du 3 <sup>e</sup> enfant)	0,767 %	29,64 €	0,196 %	7,57 €	0,293 %	11,32 €

Régime Alsace Moselle	Base Prime		Confort (facultatif)		Confort + (facultatif)	
	PMSS	Euros	PMSS	Euros	PMSS	Euros
Salarié	-	-	0,435 %	16,81 €	0,702 %	27,13 €
Conjoint	0,992 %	38,33 €	0,468 %	18,08 €	0,802 %	30,99 €
Enfant à charge (gratuité à partir du 3 <sup>e</sup> enfant)	0,499 %	19,28 €	0,196 %	7,57 €	0,293 %	11,32 €

Le PMSS 2024 est fixé à 3 864 €.